

HomePod mini

Avant d'utiliser votre HomePod, consultez le *Guide d'utilisation du HomePod* à cette adresse : support.apple.com/guide/homepod. Conservez la documentation afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces instructions de sécurité peut entraîner un incendie, une électrocution ou d'autres blessures ou dégâts au HomePod ou à d'autres biens. Lisez toutes les informations de sécurité et les consignes d'utilisation avant d'utiliser le HomePod.

Consignes de sécurité importantes

- Lisez ces instructions. Conservez ces instructions. Tenez compte de tous les avertissements. Suivez toutes les consignes.
- N'utilisez pas le HomePod près de l'eau et ne l'exposez pas à des gouttes d'eau ou à des éclaboussures. Conservez le HomePod à l'abri de toute source de liquide, comme des boissons, des lavabos, des baignoires, des cabines de douche, des piscines, des spas, etc. Ne posez aucun objet contenant du liquide dessus. Conservez le HomePod à l'abri de l'humidité et des intempéries telles que la pluie, la neige ou le brouillard.
- Nettoyez le HomePod délicatement et uniquement avec un chiffon sec.
- N'obstruez aucune ouverture de ventilation du HomePod.
- Procédez à l'utilisation en suivant les consignes d'Apple.
- Débranchez le HomePod durant les orages ou lorsque vous ne l'utilisez pas pendant de longues périodes.
- N'utilisez pas le HomePod à proximité de sources de chaleur telles que des radiateurs, des bouches de chaleur, des plaques de cuisson ou d'autres appareils qui produisent de la chaleur (cela inclut les amplificateurs). Ne placez pas de flamme nue, telle que celle d'une bougie allumée ou le bout incandescent d'une cigarette sur le HomePod ou à proximité de ce dernier.
- Placez le câble d'alimentation de sorte qu'il ne soit ni piétiné ni pincé, en particulier au niveau de l'adaptateur secteur, des prises de courant et du point de sortie du HomePod.
- Utilisez uniquement des accessoires certifiés par Apple.

- N'essayez pas de réparer ou d'entretenir le HomePod par vous-même. Confiez toutes les interventions de dépannage au personnel technique qualifié. Un dépannage est requis lorsque le HomePod a subi des dégâts de toute sorte, comme lorsque le câble d'alimentation ou le connecteur sont endommagés, du liquide a été versé ou des objets sont tombés sur le HomePod, ou que ce dernier a été exposé à la pluie ou à l'humidité, ne fonctionne plus normalement ou a subi une chute.
- Pendant le fonctionnement du HomePod, les vibrations de son haut-parleur peuvent entraîner un déplacement de sa part. Assurez-vous que le HomePod ne tombe pas de sa surface de fixation. Ne penchez pas le produit par son câble d'alimentation.
- Alimentez le HomePod avec l'adaptateur secteur USB fourni. Lorsque vous utilisez l'adaptateur fourni pour alimenter le HomePod, assurez-vous que le câble d'alimentation est complètement inséré dans l'adaptateur secteur avant de brancher ce dernier sur une prise de courant.
- Le HomePod ne possède aucun interrupteur de marche et d'arrêt. Il se peut également que le HomePod semble être éteint et déconnecté de sa source d'alimentation, alors qu'il est en fait toujours connecté et en veille. Pour cesser de l'alimenter, débranchez l'adaptateur secteur. Assurez-vous que l'adaptateur est toujours accessible facilement. Lorsque vous le connectez ou le déconnectez, manipulez toujours l'adaptateur en le tenant par ses côtés. Ne débranchez pas en tirant le câble d'alimentation. Tenez vos doigts à l'écart des parties métalliques de la prise.
- Le HomePod est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.
- Le HomePod peut subir des dégâts s'il est mal entreposé ou manipulé. Assurez-vous de ne pas le faire tomber lorsque vous le transportez.

Interférences avec les appareils médicaux

Le HomePod contient des aimants ainsi que des composants et radios qui peuvent interférer avec des appareils médicaux. Consultez la rubrique « Assistance et sécurité » du *Guide d'utilisation du HomePod*.

Prévention des pertes auditives

Pour éviter les pertes d'audition, n'utilisez pas un volume élevé pendant de longues périodes. Des informations complémentaires sur le son et l'audition sont disponibles en ligne à l'adresse apple.com/fr/sound et dans la rubrique « Assistance et sécurité » du *Guide d'utilisation du HomePod*.

Sécurité, manipulation et certifications

Des informations relatives à la sécurité et à la manipulation, ainsi que des informations réglementaires de certification supplémentaires se trouvent dans la section « Assistance et sécurité » du *Guide d'utilisation du HomePod*.

Conformité ENERGY STAR®



Le HomePod répond aux normes ENERGY STAR en matière d'efficacité énergétique. La réduction de la consommation d'énergie permet de faire des économies et de contribuer à la préservation des ressources de valeur. Pour plus d'informations sur ENERGY STAR, consultez le site energystar.gov.

Conformité pour l'UE et le R.-U.

Apple Inc. déclare que cet appareil sans fil est conforme à la directive 2014/53/UE et aux Réglementations relatives aux équipements radio de 2017. Une copie de la Déclaration de conformité est disponible à l'adresse suivante : apple.com/euro/compliance. Le représentant d'Apple dans l'UE est Apple Distribution International Ltd., Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande. Le représentant d'Apple au Royaume-Uni est Apple UK Ltd., 2 Furzegrund Way, Stockley Park, Middlesex, UB11 1BB.



Informations sur la mise au rebut et le recyclage



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez mettre au rebut votre produit et/ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit n'est plus utilisable, déposez-le dans un centre de collecte des déchets agréé par les autorités locales. La collecte et le recyclage séparés de votre produit et/ou de sa batterie lors de l'élimination contribuent à préserver les

ressources naturelles et à protéger l'environnement et la santé des êtres humains. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative à l'environnement, consultez le site apple.com/fr/environment.



Points de collecte sur
www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

Résumé de la garantie limitée d'un an d'Apple

Apple assure la garantie du matériel et des accessoires inclus contre les dégâts apportés aux matériaux et à la fabrication pendant une durée d'un an à partir de la date d'achat originale. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple ou rendez-vous dans un Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil).

Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. L'ensemble des conditions et des informations relatives à l'obtention du service sont disponibles à l'adresse apple.com/fr/legal/warranty et support.apple.com/fr-fr. Si votre réclamation est valide en vertu de cette garantie, Apple procédera à la réparation, au remplacement ou au remboursement de votre matériel, à son entière charge. Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients de l'UE : Apple signifie Apple Distribution International Ltd., Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande. Les clients peuvent obtenir du revendeur la réparation ou le remplacement de l'appareil sans frais en cas de non-conformité, sans que cela n'affecte cette garantie.

© 2024 Apple Inc. Tous droits réservés. Apple, le logo Apple, HomePod et HomePod mini sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays et régions. Apple Store est une marque de service d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays et régions. ENERGY STAR et la marque ENERGY STAR sont des marques déposées détenues par l'U.S. Environmental Protection Agency. Printed in XXXX. F034-06721-A